



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 25 janvier 2018

Appel à candidatures concours ateliers d'art de France 2018



Le concours ateliers d'art de France met en lumière la vitalité artistique et les savoir-faire détenus par des professionnels des métiers d'art dans chacune des régions françaises.

Ce concours est ouvert à tous les professionnels des métiers d'art exerçant sur le sol français et dont l'atelier est situé dans la région pour laquelle ils postulent.

Ils ont la possibilité de concourir avec une œuvre de **création** ou de **patrimoine**, réalisée en solo ou en duo après le 1^{er} janvier 2016 et qui n'a pas encore été primée par un autre concours.

Les pièces sont évaluées par un jury d'experts d'après leur caractère remarquable ainsi que la nouveauté de l'œuvre et de la démarche artistique proposée.

Au printemps 2018, un jury sélectionnera les lauréats régionaux dans les deux catégories **création** et **patrimoine** et des expositions seront organisées dans des lieux emblématiques de chaque région afin de présenter les œuvres sélectionnées.

Un prix national sera ensuite décerné à un des lauréats régionaux pour la catégorie **création** sur le secteur CRAFT de MAISON&OBJET (7 au 11 septembre 2018) et pour la catégorie **patrimoine** sur le Salon International du Patrimoine Culturel (25 au 28 octobre 2018) leur offrant ainsi une forte visibilité et un accès aux marchés internationaux.

Candidatures en ligne jusqu'au 15 février 2018 : www.ateliersdart.com

Le règlement du concours et la liste des métiers d'art sont téléchargeables sur le site de la DAC OI (rubrique actualités et aides et démarches).

Informations auprès de Alice Aucuit, déléguée régionale pour l'île de La Réunion
06 92 28 93 22 - alice.aucuit@ateliersdart.com

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

